



Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes
Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

Du 9 avril au 14 mai 2016

Action institutionnelle

Les avancées en matière de parité

Lors du **Conseil des ministres** du 11 mai 2016, Laurence ROSSIGNOL, la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes a présenté une communication relative aux avancées en matière de parité. La dynamique actuelle atteste d'un mouvement au sein de la société française, dont l'impulsion a été donnée par les réformes constitutionnelles de 1999 et 2008 et plusieurs lois en faveur de la parité entre les femmes et les hommes. **La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes** a marqué un tournant majeur en faveur de la parité, en généralisant le principe d'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités dans tous les secteurs de la vie économique et sociale. Les premiers résultats sont très encourageants.



[Retrouver la communication en Conseil des ministres](#)

Développement du jeune enfant : modes d'accueil et formation des professionnels.le.s



Le rapport « [Développement du jeune enfant, modes d'accueil et formation des professionnels](#) » a été remis le 9 mai 2016 à Laurence ROSSIGNOL, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes par Sylviane GIAMPINO, psychanalyste et psychologue de la petite enfance. L'importance des premières années de la vie, et la contribution du mode d'accueil à l'épanouissement de l'enfant quand les parents le confient et s'absentent ne sont plus à démontrer. La notion d'« accueil de qualité » ne suffit cependant pas à cerner ces enjeux fondamentaux. Elargir la conception qualitative des modes d'accueil pour la petite enfance sur les particularités du développement de l'enfant avant trois ans est l'objet de la mission « Développement du jeune enfant, modes d'accueil et formation des professionnels.le.s » dont ce rapport est l'objet.

[Retrouver l'information sur notre site](#)

Déplacement dans les Yvelines : « Sport pour tou.te.s »

Le 15 avril, Patrick KANNER, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, s'est rendu à Chatou sur le thème du sport pour tou.te.s. Une occasion de promouvoir le développement du sport féminin, « un enjeu majeur », selon le ministre, « pour lutter contre l'ordre sexué qui éloigne trop souvent les jeunes filles de la pratique sportive dès l'adolescence ». A cette occasion, Patrick KANNER a rencontré et discuté avec des acteurs et des actrices de terrain.

1936 - 2016 : anniversaire du Front populaire

Le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes a célébré le quatre-vingtième anniversaire du Front populaire ! Le ministère a donné la parole à Hélène CONWAY, Natacha HENRY, Sylvie GRANGER, Isabelle GERMAIN et Isabelle ALONSO, pour [des regards croisés sur le Front populaire](#), ce « saut de géant dans la justice sociale ». Un sujet intitulé « [9 choses que vous ne saviez pas sur le Front Populaire](#) » a également été mis en ligne sur notre site...



Documents à télécharger

[Loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées](#) publiée au **Journal officiel** du 14 avril.

L'**Observatoire national de la politique de la ville (ONPV)** a publié son « [Rapport annuel 2015](#) » le 3 mai 2016. Il est structuré autour de trois thématiques : la cohésion sociale, Le cadre de vie et le renouvellement urbain, Le développement économique et l'emploi.

[Dossier de presse relatif aux actions menées en matière de lutte contre les discriminations à l'embauche et à la campagne de sensibilisation](#) que Myriam EL KHOMRI, Emmanuel MACRON, Patrick KANNER et Ericka BAREIGTS ont présentées le 18 avril 2016.

[Dossier de presse concernant le Comité Interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté](#), présidé par Manuel VALLS, Premier ministre, qui s'est tenu à Vaulx-en-Velin, mercredi 13 avril 2016.

Communiqué de presse du 23 mars 2016 (Patrick KANNER, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports) « [Des propositions citoyennes pour le Comité interministériel égalité et citoyenneté](#) ».

Le ministère de l'Intérieur a mis en ligne un document qui dresse par thèmes les principales actions menées en son sein depuis 2012 : « [La politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes au ministère de l'Intérieur, 2012-2016](#) ».



Nominations au Conseil supérieur de l'égalité professionnelle

Un arrêté de la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes en date du 3 mai 2016 [portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes](#) (CSEP) a été publié au **Journal officiel** du 10 mai 2016. Plusieurs membres sont nommé.e.s en qualité de représentants des salariés, de représentants des employeurs et en qualité de personnes désignées en raison de leur compétence ou de leur expérience. Par ailleurs, un arrêté confirme Brigitte GRESY (photo) dans sa fonction de secrétaire générale du CSEP.



Programme budgétaire « Egalité entre les femmes et les hommes »

Par [arrêté du 5 avril 2016](#) paru au **Journal officiel** du 15 avril le directeur général de la cohésion sociale est désigné comme responsable du programme 137 « Egalité entre les femmes et les hommes » pour le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes.

Femmes et mineur.e.s victimes de la traite des être humains

La **délégation aux droits des femmes** et l'égalité des chances entre les hommes et les femmes du **Sénat** a organisé un débat sur les femmes et les mineur.e.s victimes de la traite des être humains.

[Retrouver le dossier vidéo du débat sur le site du Sénat](#)

Autonomie des femmes étrangères

Une [proposition de loi pour tendre à l'autonomie des femmes étrangères](#) a été déposé le 13 avril 2016 à l'**Assemblée nationale** par de Marie-George BUFFET et plusieurs de ses collègues. « *L'autonomie des femmes étrangères résidant légalement en France n'est pas garantie par notre droit, car l'obtention de leur titre de séjour dépend souvent de leur situation maritale ou familiale. Cela les place dans une situation de dépendance vis-à-vis de leur conjoint qui n'est pas acceptable* », souligne l'exposé des motifs.

Projet de loi « Action de groupe et organisation judiciaire »

Dans le cadre de l'examen du [projet de loi « Action de groupe et organisation judiciaire »](#), Maud OLIVIER a co-signé un amendement pour écarter la possibilité de procéder à une médiation familiale, concernant les modalités d'exercice de l'autorité parentale en cas de violences intrafamiliales commises sur l'un des parents ou sur l'enfant. Il a été adopté par la commission des lois.

Nominations au Service des droits des femmes et de l'égalité

*Nous continuons de rattraper - pour certaines - notre retard dans les annonces de nominations.
Avec nos excuses aux intéressées, et en souhaitant à toutes la bienvenue au SDFE !*

Thalia BRETON, nommée **directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité**, auprès du préfet de la région d'Île-de-France par arrêté de la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes en date du 19 avril (**Journal officiel** du 22 avril) a pris ses nouvelles fonctions le 25 avril. Thalia BRETON est titulaire d'un master 2 « droit sanitaire et social ». Très engagée sur les questions d'égalité femmes-hommes, elle fut présidente et porte-parole de l'association **Osez le féminisme !** de 2011 à 2013 et plusieurs fois citée dans cette synthèse depuis début 2010 en particulier au titre de ses contributions dans plusieurs quotidiens ou hebdomadaires. Elle a occupé le poste de Cheffe du service « Libertés, Droits des femmes et questions de société » au parti socialiste de 2013 à 2014, puis de chargée des politiques féministes au cabinet de Najat VALLAUD-BELKACEM, de juillet à août 2014 et de conseillère chargée des droits des femmes, au cabinet de Marisol TOURAINE, depuis septembre 2014. Sous l'autorité du Secrétaire général aux affaires régionales et en lien avec tous les acteurs locaux, elle est chargée d'impulser et de coordonner la politique en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, définie par le gouvernement sur deux champs d'action : l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie professionnelle, économique et sociale et la promotion des droits, la prévention et la lutte contre les violences sexistes.





Mathilde FRASSI, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse, a pris ses fonctions de **déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes des Hauts-de-Seine** le 1^{er} janvier dernier. Mathilde FRASSI est titulaire d'une licence d'Histoire de l'université Panthéon-Sorbonne. Elle a été successivement conseillère d'éducation populaire et de jeunesse à la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) de l'Oise et à la DDCS de Seine-Saint-Denis. dans ce cadre, elle a participé aux politiques éducatives en milieu urbain et soutenu les projets en faveur des adolescents et

plus particulièrement des adolescentes. Toujours au sein de la DDCS 93, elle a ensuite été nommée coordinatrice pédagogique du pôle « Jeunesse, sports et vie associative » pour le dispositif interministériel « Ville Vie Vacances » (VVV) de l'Agence nationale des chèques vacances avec pour objectif de favoriser l'émergence de projets de qualité en direction des publics cibles durant les vacances scolaires. Enfin, Mathilde FRASSI a été chargée de mission pour concevoir, mettre en œuvre et assurer le suivi d'un programme annuel de formation continue en direction des professionnel.les de l'animation (animateurs.trices et directeurs.trices) sur le territoire de la Seine-Saint-Denis dans le but d'améliorer la qualité éducative des Accueils collectifs de mineurs.

Dans les territoires

Bas-Rhin : un projet de recherche sur les violences conjugales

En réponse à un appel d'offre du GIP « Mission de Recherche Droit et Justice », le Centre de droit privé fondamental de l'Université de Strasbourg a présenté en 2013 un projet de recherche intitulé :



Les violences conjugales, bilan des dispositifs et propositions d'amélioration. La recherche a été menée de façon interdisciplinaire à travers les approches croisées et complémentaires en droit, en psychologie et en sociologie. Les membres du comité de pilotage du dispositif du Téléphone Grave Danger, piloté par le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg et la **délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité** de la préfecture du Bas-Rhin, ainsi que d'autres professionnel.les engagé.e.s sur le champ des violences faites aux femmes, ont collaboré à cette recherche de deux années et ont enrichi les travaux menés de leur expérience professionnelle. La recherche a été publiée en octobre 2015, les préconisations concernent le plan législatif, réglementaire, institutionnel et psychologique. Elle se poursuit en 2016 sur les ordonnances de protection et les statistiques de toutes les juridictions (2 000 à 3 500 situations), par un travail auprès d'autres tribunaux et une enquête sur les injonctions aux juges. Cette nouvelle enquête propose deux axes de recherche. Le premier se concentre sur les conditions de mise en œuvre du dispositif des ordonnances de protection (OP), tant du point de vue des usagers que de celui des acteurs judiciaires. Le second s'intéresse quant à lui à la place qu'occupe actuellement la protection des victimes dans la politique pénale de répression des violences commises au sein des (ex)couples.

[Retrouver le dossier sur le site de la préfecture du Bas-Rhin](#)

Idées reçues sur l'égalité entre les femmes et les hommes

Signalons ici que la **déleguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité** de Haute-Corse est la co-auteure d'un ouvrage intitulé « Idées reçues sur l'égalité entre les femmes et les hommes » (Thierry BENOIT et Dominique NADAUD, **Le Cavalier Bleu Éditions**). Partant d'une quarantaine d'idées reçues qui alimentent régulièrement les conversations, les auteur.e.s invitent à réfléchir sans parti-pris pour lutter efficacement contre les discriminations liées au sexe.



Haut-Rhin : une journée franco-allemande « Femmes élues »

L'élection d'une Assemblée départementale paritaire en 2013 a été à l'origine d'une collaboration de la **députée départementale aux droits des femmes et à l'égalité** avec le Conseil départemental du Haut-Rhin (CD 68), pour une journée franco-allemande, le 7 mars, consacrée aux femmes élues : la 2^e vice-présidente du CD 68 (et seule femme membre pendant plus de 20 ans), par ailleurs députée suppléante et conseillère municipale, la landrätin du Breisgau-Hochschwarzwald, et deux maires de communes française et allemande ont témoigné devant une classe bilingue de collège de chaque pays, ces élèves ayant auparavant mené un important travail sur le sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui a été présenté à cette occasion. Deux maîtres-mots ont permis de conclure, après un constat sur les similitudes des difficultés et aussi sur le souci partagé des élues d'être avant tout au service des citoyen.nes : partage (des connaissances pour professionnaliser les élues, des responsabilités familiales, et du pouvoir) et équilibre (de nos vies, de nos territoires et de nos représentations sexuées).



Doubs : les femmes et l'olympisme, de la théorie à la pratique sportive

Trois établissements scolaires du département du Doubs participent au programme du Comité régional olympique et sportif de Franche-Comté, des « classes et camps olympiques », afin de faire découvrir aux élèves les valeurs de l'olympisme et la culture sportive. La Journée internationale des droits des femmes a été l'occasion de mettre l'accent sur la place des femmes dans le sport et notre société, avec un après-midi dédié. Le préfet du Doubs a mis l'accent sur le chemin parcouru par les femmes pour acquérir les mêmes droits que les hommes et investir le milieu sportif. Se sont ensuite succédées à la tribune, la **députée départementale aux droits des femmes et à l'égalité**, l'auteure du « Dictionnaire du sport au féminin », et la responsable de la commission de féminisation de football de Franche-Comté. Elles ont amené les élèves à réfléchir au développement de la pratique sportive par les femmes, à la place des femmes dans l'olympisme et à celle des femmes dirigeantes dans un sport traditionnellement masculin, qu'est le football. Afin de mettre en pratique les échanges, les élèves se sont ensuite initiés à la lutte, sport traditionnellement masculin, avec une jeune athlète bisontine (de Besançon NDR), sportive de haut niveau dans cette discipline.

Haute-Saône : colloque « violences conjugales : approches pluridisciplinaires »

Le laboratoire de sociologie de l'Université de Franche-Comté et la **députée départementale aux droits des femmes et à l'égalité** de Haute-Saône ont organisé un colloque « violences conjugales : approches pluridisciplinaires », le 22 mars à Vesoul, avec le soutien du Conseil départemental et du tribunal de grande instance (TGI). L'objectif était de restituer une étude sur les procédures judiciaires relatives aux violences conjugales réalisée par le laboratoire de sociologie mais au-delà, de croiser les approches universitaires et



les pratiques professionnelles à travers la présentation des dispositifs départementaux en lien avec les orientations législatives et les dispositifs du 4^e plan d'actions contre les violences faites aux femmes. La Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) était présente pour présenter ses outils. La préfète de Haute-Saône et la procureure de la République ont ouvert le colloque auquel assistait également le directeur départemental de la sécurité publique (DDSP), la présidente du TGI, de nombreux magistrats, des travailleurs sociaux : 160 personnes étaient présentes. Les intervenants et partenaires ont déjeuné au sein des locaux de l'association OSER, association de femmes du quartier Montmarin à Vesoul, dont les adhérentes avaient préparé le repas, ce qui a permis également une rencontre et une contribution aux projets de l'association.

Hommages

Mort de Maya SURDUTS

L'importance de l'hommage rendu à Maya SURDUTS par le mouvement féministe, et au-delà par le mouvement social, a donné la mesure de la perte de l'une de ses plus belles figures. Nous ne pourrions bien sûr pas citer toutes les réactions, que l'on nous pardonne nos choix. « *Une grande féministe, une grande gueule, une grande dame a lâché son drapeau rouge. Nous sommes si tristes. Immenses adieux à Maya Surduts* », signe Laurence ROSSIGNOL. « *Une grande militante des Droits des femmes nous a quittés. La force de l'engagement et la détermination de Maya Surduts vont nous manquer* », rajoute Najat VALLAUD-BELKACEM. « *Charismatique, elle a imprimé sa marque dans le mouvement féministe de sa grande voix et de sa détermination* », a réagi le **Haut conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes**. « *Elle n'a jamais cédé ni sur la dénonciation de la domination sexiste et patriarcale, ni sur celle de l'exploitation. Elle a été de toutes les luttes pour faire respecter les droits des femmes, lutter contre toutes les formes de violence* », a rappelé le secrétaire national du **PCF**, Pierre LAURENT. « *Elle a beaucoup contribué à ce que le droit à la contraception et à l'IVG soit non seulement reconnu mais surtout mis en place* ». Maya Surduts était en effet l'une des fondatrices et présidente de la **Coordination des associations pour le droit à l'avortement et la contraception** (CADAC). De son côté, la **CGT**, partie prenante du **Collectif national pour les droits des femmes** (CNDF), dont Maya Surduts était l'une des porte-parole, a aussi rendu hommage « *à cette grande militante féministe qui aura marqué son temps* ». « *Nous garderons en mémoire sa ténacité, nous nous engageons à continuer ce combat aussi vigoureusement aux côtés des organisations féministes* », conclue la centrale syndicale. Une partie de la presse lui rend également hommage : **L'Humanité** annonce la nouvelle à la une et consacre une page à la militante des droits des femmes sous le titre « *Maya Surduts, une grand voix du féminisme s'est éteinte* ». Signalons également les articles du **Monde** (« *Mort de Maya Surduts, grande voix du féminisme* ») ; de **L'Humanité dimanche** (« *Maya Surduts, le féminisme et la lutte des classes* ») ; **Libération** (« *Décès de Maya Surduts, féministe historique, humaniste indocile* ») ; ou **Elle** (« *Maya Surduts, l'insoumise* »). De très nombreuses associations ont également réagi à la disparition de Maya. On signalera ici l'entretien publié en 2013 par la revue **Travail, genre et sociétés** sous le titre « [Maya Surduts, un féminisme de lutte](#) ». Pour l'équipe de la revue, « *elle laisse un immense vide pour nous toutes et tous* ». Le **Service des droits des femmes et de l'égalité** a également rendu hommage à la militante : « *Maya Surduts, une des voix les plus marquantes des luttes féministes françaises ces 40 dernières années. Une de celles qui interrompent les phrases trop longues, qui pousse chacune et chacun à l'engagement, à ses côtés ou pour lui tenir tête, qui porte les messages essentiels au dessus de la cohue, dans les manifestations et dans les associations qu'elle a contribué à créer et porter, dans les ministères, pour demander des comptes et contribuer à un dialogue exigeant, pour mieux forcer la main de l'histoire, pour les droits des femmes, toujours. Sa voix s'est tue le 13 avril 2016 mais mille voix reprennent son refrain. Le service des droits des femmes et de l'égalité tient à lui rendre son plus sincère hommage* ». On rajoutera ici la petite voix, les larmes et les secrets du rédacteur de cette synthèse qui - ça on peut le dire - doit beaucoup à Maya.



Décès de Rolande TREMPÉ



La présidente d'honneur de la Société d'études jaurésiennes, ancienne résistante, précurseur de l'histoire ouvrière et sociale à l'université, Rolande TREMPÉ est décédée à l'approche de son centième anniversaire. Sous le titre « *Rolande Trespé, l'historienne des mineurs, n'est plus* », **L'Humanité** du 15 avril lui rend hommage et souligne qu'elle « *était une historienne rigoureuse qui allait au bout de ses projets* » et « *une militante ferme dans ses convictions* ».

Égalité, non discrimination, féminisme

Mode islamique : un entretien avec Laurence ROSSIGNOL

Le 30 mars sur **RMC**, la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits de femmes a comparé celles qui choisissent cette mode aux « nègres américains qui étaient pour l'esclavage » (synthèse du 8 avril). Trois journalistes du **Bondy Blog** l'ont rencontrée, « pour un entretien musclé », publié par **Libération** dans son édition du 20 avril sous le titre « [Il m'est tombé un parpaing dans l'estomac](#) ». Nous reviendrons dans notre prochaine synthèse sur les nombreux articles autour de ces questions parus depuis.



Mesdames & Messieurs : la lune ou la pilule ?

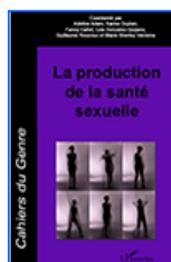


« Demandez aux hommes quelle serait la plus grande avancée du XXème siècle. Ils vous répondront : le premier pas de Neil Armstrong sur la lune en 1969. Pour les femmes, ça serait plutôt la pilule libre et gratuite en 1967. La lune ou la pilule ? Et si le principal changement depuis 1945 en France était le rapport entre les hommes et les femmes ? » Cette réflexion est à l'origine de [Mesdames & Messieurs, un web documentaire en ligne sur le site de France Tv Education](#) depuis le 8 mars dernier (également sur le

site **Educsol** du ministère de l'Education nationale). Né d'un trio d'amies, Juliette JOSTE, Valérie GANNE et Virginie BERTHEMET, ce projet s'est d'abord concrétisé par un livre : « Merci les filles ! ». « *Cet essai léger sur l'émancipation des Françaises* (publié chez **Hors Collection** en 2010 - synthèses des 7 juin et 30 juillet 2010) est l'ancêtre de papier de ce web documentaire ». Selon les auteures, « un tel sujet méritait d'aller plus loin, et en particulier de faire réagir des enseignants, des chercheurs, des spécialistes sur des archives qui couvrent quelques générations. Cette histoire proche est la nôtre, la vôtre, celles des collégiens et lycéens qui vont construire la suite. Et qui sait, ce petit voyage dans le passé proche et lointain va vous permettre de voir la vie différemment ». L'accès aux contenus de ce site, extrêmement bien ficelé, se fait via cinq grandes rubriques : vie intime, vie publique, vie familiale, vie à l'école, et vie professionnelle. A découvrir !

La recherche féministe se penche sur la sexualité et la santé

« Morales sexuelles », « Santé sexuelle », la recherche féministe se penche sur la sexualité, la santé, les normes et le genre... À travers des objets divers comme la contraception, la prostitution, la SlutWalk, le consentement des patientes en gynécologie, la sexualité dans le mariage catholique, le dernier numéro de **Nouvelles Questions Féministes** (vol. 35 n° 1/2016) regarde comment les divers discours féministes et étatiques définissent une norme sexuelle et procèdent à une régulation morale des sexualités... Le dernier numéro des **Cahiers du genre** (n° 60/2016) est entièrement consacré à la jeune recherche



et analyse la manière dont les institutions, dispositifs et pratiques véhiculent des injonctions à une « bonne santé » et à une « bonne sexualité ». Au-delà de la définition formulée par l'OMS en 1975, qu'est-ce que la « santé sexuelle » et comment est-elle produite du point de vue du genre ? Comment les patient.e.s le vivent-ils/elles ? En quoi cela participe-t-il de la construction d'une clinique genrée ? Signalons ici que « les Assises de l'IEC » organisées par l'**Institut Émilie du Châtelet** (IEC) se sont tenues le 11 mai sur le thème « [Recherches et féminismes. La circulation des savoirs sur le genre](#) ».

« Espace public. Place aux femmes »

Dossier annoncé à la une de **Libération** du 7 mai : « *Espace public. Place aux femmes* ». Le journal voit « *la ville encore trop mâle famée* ». « *Pensé par et pour les hommes* », explique « Libé », « *l'espace public urbain génère chez les femmes un sentiment d'insécurité. Pour reconquérir la ville, sociologues, politiques et habitantes arpentent elles-mêmes le pavé* ». Reportages à Champigny titré « *on a l'impression d'être sur leur territoire* » (« *Dans cette commune du Val-de-Marne, des marches exploratoires sont organisées avec des habitantes afin d'identifier les lieux où elles se sentent en insécurité* »), et à Aubervilliers intitulé « *les femmes se font de la place au comptoir* » (« *Pour lutter contre l'hégémonie masculine dans les bistrots, un joyeux collectif d'habitantes fait sa tournée* »). Enfin, sous le titre « *Inventaire à la pervers des insultes de rue* », le quotidien commente « *une étude de l'Ined montre comment l'invective sexiste dans l'espace public varie selon l'âge et le sexe* » (étude de Amandine LEBUGLE publiée en novembre par la [Lettre de l'observatoire national des violences faites aux femmes](#)).



Débats sur le féminisme...

A l'occasion de « *l'affaire Baupin* » (lire page 11), Dominique SIMONNET, journaliste et écrivain, signe « *Non, le féminisme n'a pas triomphé* » (**Le Monde**, 11 mai 2016). « *Le machisme est mort, le féminisme, dépassé, et les femmes, libérées... Depuis quelque temps, le conformisme dominant nous répète en effet ce credo : nous vivrions dans une société pacifiée qui aurait civilisé les rapports entre les sexes* ». Mais le journaliste dénonce une « *misogynie (qui) n'a pas de partis ni de frontières* » et une « *régression fondamentale* ». Dans le sens contraire, on signalera aussi un article de **La Vie** du 28 avril (« *Le féminisme a-t-il fait son temps ?* ») sur « *Adieu mademoiselle, la défaite des femmes* » d'Eugénie BASTIÉ (synthèse du 8 avril) que l'hebdomadaire juge « *utile* » et propice « *à susciter des débats parfaitement légitimes* ». Enfin, **Libération** du 16 avril dressait un portrait du mouvement « *Nuit debout* » et de la commission féministe : « *un endroit où parler des solutions possibles* ».

Questions sur la Parité

Les **Éditions universitaires de Dijon** publient « *La parité* » de Maud NAVARRE, docteure en sociologie de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté, et Matthieu GATEAU, maître de conférences en sociologie à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté. « *La parité garantit-elle l'égalité des sexes ? En France, les lois dites « sur la parité » favorisent l'égal accès des femmes et des hommes aux postes à responsabilité depuis le début des années 2000. D'abord prévues pour les mandats politiques, elles s'étendent à la fonction publique, à la direction des entreprises privées et même des associations. Pourquoi ? D'où vient ce principe ? Est-il efficace ? La parité numérique (50/50) s'accompagne de carences que le regard sociologique permet d'identifier* », souligne le résumé de la maison d'édition.



« Egalité, non discrimination, féminisme » en bref

APPEL - Dans un appel intitulé « [Les filles de 1905](#) » publié par **Libération** du 11 avril, des femmes politiques et journalistes défendent une application stricte de la loi sur la laïcité.

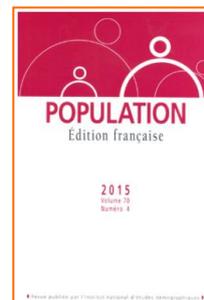
ANNIVERSAIRE - Déjà six ans ! **Le laboratoire de l'égalité** fêtera son sixième anniversaire le mardi 24 mai 2016 à la mairie du 10^e arrondissement de Paris

REPASSAGE - Zéromacho prépare une nouvelle action « *Des hommes repassent pour l'égalité* », qui aura lieu la veille de la fête des mères, avec comme slogan « *Le plus beau cadeau, c'est l'égalité* » le samedi 28 mai. A suivre sur [le site de l'association](#).

Égalité dans la vie professionnelle

Hypergamie : les femmes sont désormais plus diplômées que leur conjoint

« Non seulement, les femmes sont plus diplômées que les hommes, mais au sein de leur couple, l'infériorité « académique », considérée au début du XX^e siècle comme une norme, s'est inversée ». C'est ce que montre une étude de l'INED, publiée le 12 avril 2016, qui s'intéresse au niveau de diplôme des conjoints lors de leur première union à partir de l'enquête rétrospective « Etude de l'histoire familiale » (INSEE-INED, 1999) (« *Hypergamie* », **Libération** du 13 avril ; « *Les femmes sont désormais plus diplômées que leur conjoint* », **Le Monde** du 14 avril ; « *Les femmes souvent plus diplômées que leur conjoint* », **La Croix** du 3 mai ; « *Les femmes plus diplômées que leur conjoint : le début d'un nouveau modèle* », **Le Figaro** du 9 mai).



[Retrouver l'étude sur le site de l'INED](#)

« Wall street : l'homme est un loup pour la femme »

« *Wall Street : blagues sexistes, discrimination et grossesses cachées, quand la réalité dépasse la fiction* », **Madame Figaro** du 6 mai publie un reportage à New York à l'occasion de la sortie de « *Opening Belle* », le livre événement de Maureen SHERRY, ex-trader new-yorkaise qui a brisé l'omerta. Le livre sera bientôt porté à l'écran. « *Plongée dans le monde de la finance, opaque et à forte teneur en testostérone* », annonce l'hebdomadaire.

[Retrouver le reportage sur le site du Figaro](#)

Belgique : les femmes restent les principales victimes de discriminations

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH) constate que malgré des droits égaux et le fait qu'elles représentent la majorité de la population, les femmes sont toujours les principales victimes d'inégalités et de discriminations. Ce constat est particulièrement flagrant dans la sphère du travail. Le directeur de l'IEFH, Michel PASTEEL, [dans un communiqué du 3 mai 2016](#), énumère une série d'exemples de plaintes reçues à l'IEFH. On en profite pour saluer le nouveau site internet, accessible désormais sur tous les formats (PC, tablettes, smartphones, etc.). Outre un design plus moderne et ergonomique, l'Institut a ajouté de nouvelles rubriques afin de mieux informer et répondre aux demandes des citoyen.ne.s.



« Egalité dans la vie professionnelle » en bref

GRANDS GROUPES - « *Entre 2011 et 2015, la part des femmes dans les conseils d'administration des entreprises européennes a quasiment doublé pour passer de 13,9 % à 25 % en moyenne, d'après une publication de European Women on Boards* » (**Le Monde** du 24 avril). « *Dirigeants de grands groupes : la parité fait de timide progrès. Le taux de femmes dirigeantes dans les entreprises de plus de 1 000 salariés est passé de 3,5 % à 7,5 % entre 2003 et 2013* » (**Le Monde** du 5 mai). Par ailleurs, **Les Echos** du 3 mai annoncent qu'Isabelle KOCHER prend la tête du groupe **Engie** (ex GDF-Suez) devient la première femme « *patronne du CAC 40* ». Enfin **Ethics & Boards** a communiqué les chiffres de la féminisation des instances dirigeantes dans le secteur automobile : « *progression de la parité au sein des conseils d'administration ou de surveillance* », alors que la « *progression plus forte de la parité dans les comités exécutifs ou de direction reste insuffisante* ».

Parité et vie politique

Election présidentielle en France

Une huitième femme a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle française de 2017 (synthèses des 14 mars et 8 avril) : Rama YADE (photo). Refusant de participer à la campagne des primaires à droite, l'ancienne secrétaire d'Etat de Nicolas SARKOZY, exclue du Parti radical valoisien et qui n'a plus aucun mandat électoral, était l'invitée du 20 heures de **TF1**, le 21 avril. Elle a révélé sa décision de briguer l'Elysée. Si **Le Parisien** du 22 avril la voit en « étoile montante de la droite »,

Libération le même jour, souligne que son « tour de piste qui risque de faire long feu, faute de pouvoir décrocher les 500 parrainages nécessaires pour se présenter à la course élyséenne ».



Campagne pour la présidentielle aux États-Unis



« Présidentielle américaine : Trump et Clinton désormais au coude-à-coude », titrent **Les Echos** du 11 mai. On le craignait un peu (synthèse du 31 août 2015), on s'achemine vers un affrontement entre le Républicain Donald TRUMP, accusé entre autres de misogynie et de sexisme et la Démocrate Hillary CLINTON : « alors que Donald Trump a réussi à éliminer un à un ses 16 concurrents, Hillary Clinton n'en a pas encore fini avec son adversaire, Bernie Sanders ». « Plombée par les scandales, Hillary n'arrive même pas à ébranler un socialiste de 74 ans », a perfidement analysé **Fox News**, la télévision conservatrice, indique **Le Monde** du 8 mai qui souligne que « face à Donald Trump, Hillary Clinton joue la « carte femme » ». Le 9 mai, **Libération** analyse : « de toutes les catégories d'électeurs que Donald Trump a insultés dans sa course populiste et victorieuse pour l'investiture républicaine, les femmes et leur big no représentent désormais son plus gros handicap. Car ce sont elles qui tiennent en grande partie les clés de la victoire à la présidentielle de novembre ». Selon « Libé », « le candidat républicain a lancé sa contre-offensive ce week-end. Il a attaqué sa rivale en rappelant les frasques de son mari ». « Il n'y a pas eu pire avec les femmes que Bill Clinton », a-t-il balancé samedi lors d'un meeting ».

Égalité dans la vie personnelle et sociale

Vers un divorce sans juge ?

Le gouvernement propose que les divorces par consentement mutuel fassent l'objet d'un simple enregistrement chez le notaire, et non plus d'un passage devant le juge. Ce projet de réforme, dévoilé par **La Croix** le 6 mai, suscite de vives réticences chez les professionnels du droit. Plusieurs journaux reprennent l'information (« Divorce. Qui va garder les juges ? », **Libération** du 5 mai ; « La chancellerie relance le divorce sans juge », **Le Figaro** du 5 mai)... « Le divorce « par consentement mutuel » sans juge. Un divorce très dangereux pour les droits des femmes » : le **Collectif national des droits des femmes** (CNDF) a lancé un appel le 9 mai contre « le divorce sans juge ». Plusieurs associations féministes s'inquiètent également de ce divorce par consentement mutuel sans juge, en cas de violences notamment. « Divorce sans juge. Quid en cas de violences conjugales ? », se questionne **Ouest France** le 6 mai. A noter que le **Défenseur des droits** alerte, [dans un communiqué de presse du 13 mai 2016](#), sur la proposition de réforme du divorce par consentement mutuel sans saisine du juge au détriment de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Une campagne pour promouvoir les joueuses de rugby

« Il existe plus de 200 clubs féminins de rugby en France, soit presque quatre fois plus qu'il y a dix ans. Ce phénomène témoigne de l'engouement réel des femmes pour ce sport, longtemps considéré comme un territoire exclusivement masculin. Pourtant le rugby féminin évolue loin des regards, sur des terrains souvent vides de spectateurs, ne bénéficiant qu'exceptionnellement d'une couverture médiatique digne de ce nom. De fait, la pratique du rugby féminin est symboliquement hors jeu... » Parce qu'en 2016, le Top 8 se joue toujours dans l'anonymat une campagne de communication dans la région de Toulouse « Hors jeu 2016 » se donne pour mission de rendre visible l'invisible.



[Retrouver le site de la campagne](#)

« Entraîner des hommes, ça ne me fait pas peur »



Sous le titre « [Entraîner des hommes, ça ne me fait pas peur](#) », **Le Parisien** du 3 mai publie un entretien avec Sandrine MATHIVET, coordinatrice du pôle France féminin à l'**Institut national du sport, de l'expertise et de la performance** (INSEP). « L'ancienne coach puis directrice technique de Juvisy en D 1 féminine avait rejoint la Direction technique nationale (DTN) en novembre 2014 pour occuper le poste de coordinatrice du pôle France féminin, transféré de Clairefontaine à l'INSEP. Un poste qu'elle s'appête à quitter pour relever un nouveau challenge » : retrouver le banc d'un club. « Et pourquoi pas une équipe masculine », explique-t-elle au quotidien.

« Egalité dans la vie personnelle et sociale » en bref

LGBT - [L'association FièrEs](#) à lancé un appel à un « rassemblement contre les LGBT-phobies d'Etat », le mardi 17 mai, lors de la « Journée internationale contre l'homophobie, la biphobie, la lesbophobie et la transphobie » (IDABLHOT). « Cette année, à un an de la prochaine élection présidentielle, mettons l'accent sur les LGBT-phobies d'Etat qui perdurent », soulignent les FièrEs.



AFRIQUE - Sous le titre « [Au Niger, quand tradition rime avec contraception](#) », **L'Humanité** du 10 mai explique que « la chefferie traditionnelle de ce pays d'Afrique de l'Ouest est à la pointe de la sensibilisation dans la mise en place des moyens qui concourent au contrôle des naissances, dans une contrée où le taux de fécondité est en moyenne de sept enfants par femme ».

Lutte contre les violences

Pour la fin de la loi du silence...

Lancée en mars 2015 (synthèse du 28 mars), l'action « Mettez du rouge », demandant aux hommes d'envoyer sur les réseaux sociaux une photo avec du rouge à lèvres « pour lutter contre les violences faites aux femmes », avait été peu appréciée par les milieux féministes. Peu convaincu, nous ne l'avions pas relayée en 2016. C'est une photo diffusé sur **Twitter** dans le cadre de cette opération qui a déclenché ce que l'on peut d'ores et déjà appeler « l'affaire Baupin », dont les ondes, après **Europe Écologie-Les Verts** (EELV), devraient toucher tous les partis politiques.

Le 10 mai, lendemain des révélations de **Médiapart** et de **France Inter** - les journalistes de ces deux médias ont recueilli les témoignages de huit femmes, dont quatre à visage découvert, mettant en cause le député d'EELV Denis BAUPIN pour des faits de harcèlement sexuel et d'agression sexuelle - la presse s'est largement emparée du sujet. A la une, puis dans son dossier d'ouverture titré sur une pleine page « *Harcèlement et politique. " Pour que l'impunité cesse "* » **Libération** rappelle « *l'appel des journalistes politiques* » de mai 2015, revient sur les faits et consacre cinq pages à l'affaire. Le journal souligne en particulier le délai serré de prescription pour dénoncer les délits sexuels. **Le Parisien** également consacre sa une et son ouverture au scandale. Pour le quotidien, qui dénonce « *l'omerta* », « *Les femmes politiques disent stop !* ». Le journal rappelle également que plusieurs élus sont actuellement face à la justice. Deux pages également dans **L'Humanité** : « *Denis Baupin, visage du harcèlement sexuel en milieu politique* ». **L'Opinion** se penche également sur « *ce que révèle l'affaire Denis Baupin* ». « *La loi du silence n'épargne pas les écologistes* », constate le journal qui compare la France et l'Allemagne (« *En Allemagne, du sexisme ordinaire mais pas de harcèlement* ») et souligne « *le flou du droit* ». « *Des élues vertes accusent Baupin de harcèlement sexuel* », retient **Le Figaro**, alors que pour **20 Minutes**, « *il est important que les victimes s'unissent pour dénoncer les faits* ». « *Harcèlement sexuel, des élues brisent la loi du silence* », titre enfin **La Croix**. Le journal catholique consacre également un éditorial à l'affaire sous le titre « *Le silence brisé* ». Même chez nos voisins Outre-Quévrain, l'affaire fait grand bruit : « *Denis Baupin épinglé pour harcèlement sexuel* », titre **Le Soir**.



Appels à lever l'omerta

Du côté des associations l'affaire déclenche dès le 9 mai de nombreuses réactions : « *Violences machistes en politique : en finir avec l'impunité des puissants* », demande **Osez le féminisme !** (OLF), alors que pour **les Effronté.e.s**, il faut « *dépasser et fracasser le patriarcat en politique* ». Une pétition a été immédiatement lancée sur la plateforme **Change.org** par un collectif de militantes féministes et politiques. Elle s'intitule « [Violences sexuelles en politique : levons l'omerta](#) ».



Pour les signataires, tous les partis sont concernés. Et de demander : « *des mesures pour faire stopper les violences que subissent les femmes dans vos organisations politiques ou institutions* ». Ce n'est sans doute pas tout à fait le hasard du calendrier si quelques jours auparavant, les journalistes du **collectif Bas les Pattes** (synthèse du 20 mai 2015) publiait une tribune dans **Libération** (23 avril) : « [Femmes journalistes, hommes politiques, épisode 2](#) » et invitaient les journalistes qui souhaitent s'emparer du harcèlement sexuel, un sujet important, « *de mener des enquêtes basées sur des faits recoupés* ». Les journalistes reviennent sur un passage du livre « *L'Élysée Off* » d'Aziz ZEMOURI et de Stéphanie MARTEAU (**Fayard**) rapportant la réflexion sexiste qu'aurait subie une journaliste en janvier 2015 de la part du ministre des Finances, Michel Sapin... « *STOP à la phallocratie en politique !* », s'exclamait déjà **les Effronté.e.s** le 22 avril, alors qu'**OLF** se demandait « *combien faudra-t-il de "blagues potaches" pour agir contre les agressions que subissent les femmes ?* ». Un sujet à suivre...

« Lutte contre les violences » en bref

FÉMINICIDE - Libération du 26 avril publie un reportage au Mexique « [Ciudad Juárez, capitale des filles disparues](#) ». « *Dans cette agglomération frontalière des Etats-Unis, à l'épicentre de la guerre entre les cartels, les mères de centaines de victimes se battent contre l'amnésie statistique des autorités et pour que cesse l'épidémie de féminicides* ».

BOKO HARAM - **Libération** (12 avril) et **L'Humanité** (13 avril) consacraient leur une au sort des 200 jeunes lycéennes enlevées et menacées par la secte terroriste Boko Haram en avril 2014 (synthèses des 12 mai et 4 août 2014). Deux ans après, on est toujours sans nouvelles de la plupart des lycéennes enlevées au Nigeria. D'autres femmes sont parvenues à échapper à la secte. Les journaux soulignent que certaines sont parvenues à s'échapper, donnent la parole aux anciennes captives, et relatent le dur combat des familles. A lire dans « L'Huma » : « [Captives entre les mains de Boko Haram](#) ».



Culture, communication

« 8 femmes sur un plateau. Télévision, journalisme et politique »

« Christine Ockrent et Anne Sinclair font partie de notre patrimoine national... Michèle Cotta, qui présida la première instance de régulation de l'audiovisuel, Danièle Breem, Arlette Chabot et Jacqueline Baudrier, première « patronne » de TF1, ont marqué de leur empreinte l'histoire de la télévision. Sur les antennes de LCI puis de BFM-TV, Ruth Elkrief incarne l'information en continu et Audrey Pulvar symbolise une nouvelle génération de journalistes. C'est la vie de ces huit femmes que nous voulons raconter ici et, à travers elles, une histoire de la télévision », indique le résumé de la maison d'édition (**Nouveau monde**) de « 8 femmes sur un plateau. Télévision, journalisme et politique » de Marlène COULOMB-GULLY professeure de communication à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès.



Une Histoire des femmes



« Il était temps de parler de l'Histoire de l'autre moitié de l'humanité », s'exclame **Courrier international** pour présenter ce hors-série (avril-mai-juin 2016). « Elles sont belles, libres, farouchement indépendantes, implacables et assoiffées de pouvoir, dévouées à l'extrême ou d'un splendide égoïsme ; elles viennent du fond des temps et de tous les continents. De Néfertiti à Mère Teresa, des suffragettes à Karen Blixen, elles nous racontent leur histoire, notre Histoire ». Le hors-série présente cette « histoire des femmes » en huit chapitres : « souveraines » ; « guerrières » ; « rebelles » ; « anges » ; « démons » ; « muses » ; « créatrices » ; et « découvreuses ».

« Culture, communication » en bref

CINÉMA - Après **Télérama** (synthèse du 26 février), c'est **Elle** (8 avril) qui s'attaque au sexisme au cinéma. « A bas le sexisme au cinéma ! », s'exclame le magazine qui souligne comme son confrère (ou sa consœur ?) que les Françaises emboîtent le pas aux « stars américaines » et dénoncent « le machisme du 7^e art qui cantonnerait les femmes aux rôles de faire-valoir masculin et briderait les projets féminins ».